

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021**

DELIBERATION N°14/2021

Objet : Validation du rapport d'activités 2020 du PETR

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt mai à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 10 mai 2021

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	✕
MAULUN	Frédéric	✕	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	✕	LAPUYADE	Arlette	✕
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	✕	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	✕	BONNIER	Patrick	✕
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine	✕	CHAMPALOU	Karine	✕
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent	✕	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	✕	AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	✕	ROUGIER	Frédéric	
HARRIS	Anne	✕	SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	✕	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline		CHAZALLET	Patrice	✕
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	✕
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	✕	MONNERIE	François	✕
PAGÈS	Bernard	✕	LAFON	Maryvonne	✕
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette		BARTHET-BARATEIG	Romain	✕
BOIZARD	Alain	✕	JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 22 (dont 20 votants)

Délégués excusés en cours de séance : 2

(à partir de 19h45 : Alain Zabulon, François Monnerie)

Délégués représentés : 0 (pouvoir de à)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

A noter – pour la Cdc du Créonnais,

Suppléant ayant pris part au vote : François Monnerie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20210520-14-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2021

Affichage : 11/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



M. le Président propose que le rapport d'activités 2020 du PETR soit validé par le Comité syndical.

Considérant la présentation de ce rapport en séance et sa transmission préalable aux délégués du comité syndical.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité,

- de valider le rapport d'activités 2020 du PETR (budget principal et budget annexe EDS).

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré le 20 mai 2021

Le Président,



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Alain Monget', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'PETR du Coeur Entre-Deux-Mers' around the perimeter. In the center of the stamp, there is a small emblem or logo.

Alain MONGET